

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INNOVATIONS DE RUPTURE, ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE DES ENTREPRISES ET SOUVERAINETÉ SANITAIRE : LYONBIOPÔLE SE LANCE DANS LA PHASE V DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

Lyon, le 28 mars 2023 – **Après la clôture de la phase IV de la politique des pôles de compétitivité (2019-2023) en décembre dernier, les autorités ont annoncé lundi 27 mars le lancement de la phase V (2023-2027). Dans ce cadre et pour les quatre années à venir, Lyonbiopôle se donne pour objectif d’amplifier et de poursuivre sa feuille de route en pérennisant les actions mises en œuvre pour le soutien à l’innovation, au développement et à l’internationalisation des acteurs de l’innovation en santé. Son ambition : continuer à renforcer son rôle de catalyseur de l’innovation en santé - notamment dans le cadre du plan Innovation Santé 2030 - et contribuer à répondre aux enjeux de souveraineté et d’indépendance française et européenne en produits de santé.**

PHASE V (2023-2027) : JOUER LE RÔLE DE CATALYSEUR DE L’INNOVATION EN SANTÉ

Cette nouvelle étape a précisément pour ambition de **perpétuer et approfondir les actions mises en œuvre depuis 2005** pour soutenir et accompagner les acteurs de l’innovation en santé du territoire. Le pôle sera moteur pour répondre aux enjeux de souveraineté et d’indépendance sanitaire et occuper le rôle de catalyseur de l’innovation en santé, principalement dans le cadre du plan Innovation Santé 2030. Il s’appuiera notamment sur l’association Enosis Santé (qui regroupe 4 pôles de compétitivité français : Biovalley France, Eurobiomed, Lyonbiopôle Auvergne-Rhône-Alpes et Medicen Paris Région) pour déployer ce plan à l’échelle nationale et continuera de contribuer à la structuration de filières et initiatives à portée nationale et internationale (Biocluster BCF21, Hub VPH, Filière Nationale du Diagnostic In Vitro, Alliance Promotion Microbiote...).

L’une de ses priorités consistera à **consolider son ancrage territorial via la mise en œuvre des politiques régionales**, en lien avec la Région et les différentes métropoles. Il contribuera à **la promotion du territoire et à son attractivité** et pérennisera la mise en œuvre opérationnelle des partenariats avec les structures et clusters territoriaux. Sur les enjeux de transition numérique, Lyonbiopôle interviendra davantage sur la digitalisation de l’économie et la cybersécurité. Il intégrera également des problématiques globales liées aux enjeux de souveraineté et de décarbonation des industries de santé dans ses actions. Un programme de travail a d’ores et déjà été défini avec un autre pôle régional afin d’accélérer l’accès aux compétences clés, susciter des partenariats et construire des projets collaboratifs. Par ailleurs, il s’impliquera dans les groupes de travail qu’il a structuré en fin de phase IV sur le sujet de la décarbonation pour favoriser l’échange de bonnes pratiques entre pairs et à faire émerger des initiatives concrètes.

Florence Agostino-Etchetto, Directrice Générale de Lyonbiopôle Auvergne-Rhône-Alpes, commente : “ Après quatre années placées sous le signe de la croissance et de la structuration, cette labellisation confirme que nos compétences, nos expertises et notre implication quotidienne contribuent au développement économique de nos territoires, aux politiques régionales d’innovation en santé et à la structuration des filières nationales d’excellence. Nous nous engageons dans la phase V avec l’ambition d’enrichir et de renforcer

l'ensemble de nos services. Nous restons dans la dynamique initiée depuis plusieurs années pour conserver cette attractivité mais aussi afin d'être toujours au plus près des besoins de nos 270 adhérents, spécialisés en biotechnologies, technologies médicales ou technologies de la santé digitale. Ainsi, nous continuerons de les accompagner au mieux dans leur développement et leur internationalisation."

LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, UN TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE POUR LA MÉDECINE DU FUTUR À ÉCHELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Lyonbiopôle continuera **d'accompagner la mise en synergie, la croissance et le développement économique de l'écosystème régional** : animations scientifiques et économiques, accompagnement des start-ups et PME sur la stratégie et le financement notamment dans le cadre de son programme d'Accélération, déploiement de nouveaux grands programmes structurants pour l'écosystème et participation à des actions en faveur de l'Open Innovation. L'un des principaux axes de travail consistera à déployer des actions et initiatives pour accompagner l'accès au marché de nouveaux produits de santé tout en poursuivant les actions initiées sur l'emploi et l'adéquation formation-emploi notamment via le déploiement de son Jobboard.

Lyonbiopôle consolidera ses actions à l'échelle européennes. Il continuera de proposer un environnement et des ressources adaptées pour faciliter le montage et maximiser les chances de succès des dossiers portés par ses adhérents sur des guichets de financement européens (connaissance des programmes européens pour 2021-2027, mise en place d'événements d'informations sur ces programmes et les nouveaux AAP, décryptage des appels, aide au montage...). Par ailleurs, il continuera à porter ou à être partenaire d'initiatives européennes structurantes pour le pôle et son écosystème.

En s'appuyant sur le Plan de Développement International soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, **Lyonbiopôle poursuivra l'accompagnement à l'internationalisation de ses adhérents et de l'écosystème régional** au travers d'un programme de missions internationales sur des conférences et marchés stratégiques en Europe, Asie et Amérique du Nord. Il consolidera son réseau de « Gateways » composé de partenaires européens et internationaux pour faciliter le déploiement international de ses adhérents, promouvoir à l'international les forces et compétences de son écosystème et faire émerger de nouveaux programmes structurants.

L'ensemble de ces actions ont pour principal objectif de contribuer à faire de la France la première nation européenne innovante et souveraine en santé, grâce à des produits, services et usages innovants au bénéfice de tous les patients.

Ces engagements se traduisent notamment par :

- Un soutien au **développement des biothérapies et bioproduction de thérapies innovantes** au travers de son programme de rencontres entre les acteurs, son accompagnement au montage de projets, sa contribution aux initiatives nationales (CSF bioproduction, France biolead) et le renforcement des actions sur les enjeux de production de thérapies issues du microbiote (Journée Microbiotes et santé et membre de l'Alliance Promotion Microbiote).
- **Un engagement consolidé dans la lutte contre les maladies infectieuses émergentes et menaces NRBC.** Fondé pour constituer un bouclier sanitaire contre les maladies infectieuses, Lyonbiopôle est particulièrement bien armé pour s'emparer des sujets de santé publique humaine ou vétérinaire et déployer des actions afin de renforcer le continuum qui va de la recherche fondamentale à la bioproduction en

réponse aux grands enjeux liés aux maladies infectieuses émergentes comme en témoigne son implication dans la création du Hub VPH, de la filière Nationale du Diagnostic In Vitro, la filière préclinique sur le microbiote et l'infectieux et le projet de Biocluster en infectiologie toujours en cours d'instruction.

L'interconnexion des enjeux du numérique et des DM/DM-DIV est particulièrement forte. La phase IV a notamment été marquée par l'intensification du positionnement du pôle sur le marché de la santé numérique. Il continuera à **soutenir et accompagner la transformation numérique au cœur de la filière des technologies médicales**, la facilitation de l'accès aux données de santé et plus largement le développement d'innovations dans ce secteur tout en s'assurant de la démonstration objective de leur proposition de valeur médicale et/ou économique.

La stratégie de R&D du pôle pour la phase V réaffirme son ambition de promouvoir les vecteurs d'innovations scientifiques et technologiques pour faire émerger des solutions de prévention, diagnostic, traitements et accompagnement des patients au bénéfice de l'ensemble des aires thérapeutiques présentant des besoins médicaux non couverts.

Enfin sur la partie innovation, le plan d'action du pôle pour la phase V s'articule autour de deux grandes missions :

- **Structurer un programme d'animations visant à promouvoir les rencontres au sein de l'écosystème** entre acteurs de l'innovation existants et émergents autour des grands enjeux de la médecine du futur.
- **Accompagner les adhérents dans leurs démarches de construction de leur projet d'innovation et d'industrialisation** afin de maximiser leurs chances de succès.

Philippe Sans, Président de Lyonbiopôle Auvergne-Rhône-Alpes, conclut : "Nous sommes ravis de l'annonce de la labellisation de Lyonbiopôle Auvergne-Rhône-Alpes pour la phase V des pôles de compétitivité. Cette nouvelle phase confirme et renforce notre ambition de poursuivre nos actions en faveur de l'émergence des projets collaboratifs et des entreprises qui porteront la compétitivité de demain afin de faire face aux grands enjeux de santé publique. L'ensemble de nos engagements et initiatives nous permettront de consolider les objectifs internationaux du pôle, avec à la clef une ambition inchangée : celle de promouvoir l'écosystème régional et national à l'Europe et à travers le monde."

À PROPOS DE LYONBIOPÔLE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Lyonbiopôle Auvergne-Rhône-Alpes est un pôle de compétitivité à dimension internationale spécialisé dans la santé. Depuis sa création en 2005, il fédère et anime l'écosystème santé innovant de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il représente et valorise ce réseau régional des acteurs de l'innovation scientifique, technologique et médicale au niveau local, national et international. Son objectif : accompagner ces acteurs dans la construction de la médecine du futur et dans la mise à disposition des patients des innovations santé - technologiques, produits et services - de demain. Aujourd'hui Lyonbiopôle Auvergne-Rhône-Alpes rassemble, conseille et accompagne 270 adhérents - entreprises, académiques et hospitaliers – dans leurs projets d'innovation, de croissance, d'internationalisation ou d'hébergement. Parmi ses membres, on compte 6 fondateurs (4 industriels majeurs : Sanofi, bioMérieux, Boehringer Ingelheim Santé Animale, Becton Dickinson, le CEA et la Fondation Mérieux), 10 Grands Groupes, filiales et ETI, 228 PME innovantes, 17 centres de recherche et de formation, 4 établissements de soin et de recherche, 1 collectivité locale et 4 membres associés. Pour en savoir plus : www.lyonbiopole.com

CONTACT PRESSE

Agence Monet - Chloé Vernay - cv@monet-rp.com et Elsa Languet - e.lanquet@monet-rp.com - 04 78 37 34 64